

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021



UNIS
POUR LES
FAMILLES

Créée par un décret en 1945 puis confirmée par une loi en 1975, régie par le Code de l'Action Sociale et des Familles, l'Union Départementale des Associations Familiales (Udaf) est une association de loi 1901 regroupant les fédérations et associations du département.

Les 4 missions de l'Udaf

DONNER DES AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS

sur la politique familiale
à l'échelle nationale et
locale.

GÉRER LES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

qui lui sont confiés
de plein droit par
les pouvoirs publics.



SE CONSTITUER PARTIE CIVILE

lorsque les intérêts matériels
et moraux des familles
sont menacés.

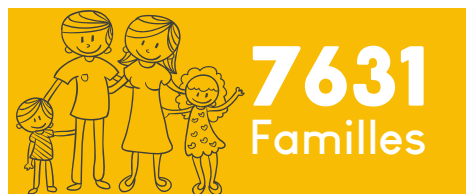


REPRÉSENTER

physiquement et moralement
les familles en siégeant dans
les instances collectives.

Ces missions sont financées par la part 1 du Fonds Spécial comme définit par l'article L211-10 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

2021 en chiffres





La crise sanitaire que nous avons traversé a impacté pendant 2 ans nos activités. Le secteur de la santé mentale souffrait déjà d'un manque de financement et de considération des gouvernements qui se sont succédés. Il est le parent pauvre de la santé en France. Cette crise a généré davantage de difficultés dans notre quotidien professionnel.

Le personnel de l'Udaf du Doubs continue malgré tout d'être moteur sur beaucoup de projets et la qualité de nos services est reconnue par nos partenaires.

Par ailleurs, grâce à notre stratégie de renouvellement du conseil d'administration en vue de mon départ, nous avons intégré tout au long de l'année 2021 de nouvelles personnes au sein du conseil d'administration dont 5 femmes !

Comme annoncé depuis plus d'un an, j'ai fait le choix d'arrêter l'aventure Udaf à l'occasion de l'Assemblée Générale du mois de juin 2022.

Monsieur MARICHIAL, Directeur Général, partira également en juin de cette année. L'occasion de revenir sur le bilan de la gouvernance des 10 dernières années pendant lesquelles j'ai toujours eu à coeur de défendre les familles, l'institution de l'Udaf et les salariés :

- La création d'un poste de chargé de communication, d'un poste de responsable ressources humaines et de chargé de développement.
- La clarification des relations avec l'Unaf et l'Uraf. Nous sommes moteurs dans le fonctionnement du réseau.
- Les rencontres annuelles avec les parlementaires et les maires de communes de plus de 10 000 puis de 5 000 habitants.
- La création d'une Journée des Familles tous les deux ans.
- L'instauration des cérémonies des voeux sur chaque antenne.
- La participation aux assemblées générales de nos associations adhérentes.
- La rénovation de la Maison de la Famille et l'achat des locaux pour l'antenne de Montbéliard.
- La rédaction des projets associatifs 2015-2020 et 2021-2026 avec la création de nouveaux ateliers participatifs ouverts à tous.

Enfin, je souhaite bonne chance et réussite à la nouvelle gouvernance qui, je n'en doute pas, aura à coeur de faire avancer la politique familiale et les services de l'Udaf du Doubs.

Le Président de l'Udaf du Doubs
Gérard CARRÉ



SOMMAIRE

L'état de l'union	6
Les associations familiales	6
Le Conseil d'Administration et le Bureau de l'UDAF	10
L'organigramme	12
Le réseau Udaf / Uraf / Unaf	13
Les temps forts en 2021	15
Donner des avis aux pouvoirs publics	16
Les ateliers participatifs	17
L'Observatoire de la famille	18
Les relations publiques et partenariales	20
Représenter les familles	24
Les représentations communales	25
Les représentations départementales	26
Gérer les services d'intérêt familial	29
Le service Délégué aux Prestations Familiales	30
Le service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	33
Les Stages de Responsabilité Parentale	37
Le service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux	38
Les Points Conseil Budget	40
Le Fonds «Solidarité énergie»	43
La certification ISO 9001	44
Les antennes	45
Les financeurs	46

L'ÉTAT DE L'UNION

LES ASSOCIATIONS FAMILIALES AU 31 DÉCEMBRE 2021

94 ASSOCIATIONS

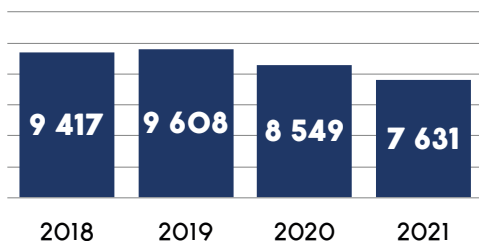
7 631 FAMILLES



Le nombre de familles adhérentes est en forte diminution par rapport à l'année précédente :



Familles adhérentes



- 918 familles.

Cela s'explique notamment par une baisse globale du nombre d'adhérents pour une grande majorité des associations.

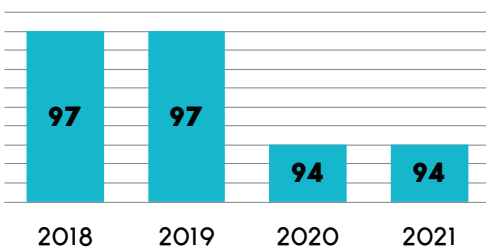
Les mouvements et associations les plus touchés par cette baisse sont Familles Rurales, MFR, la Médaille de la Famille, l'Association des Familles de Besançon, la CSF, et l'Union des Familles d'Audincourt.



A l'inverse on observe une hausse significative des adhésions pour les associations PARI et Coccinelle.



Associations adhérentes



Le nombre d'associations adhérentes est en revanche stable :

- 2 associations :

* AF Val de Morteau,
* ADMR Villers de lac (fusionne avec l'ADMR Val de Morteau).



N'ayant eu aucune activité sur l'année 2020 ou rencontrant des difficultés à renouveler l'équipe de bénévoles, ces associations ont été dissoutes ou fusionnées.



+ 2 associations nouvelles :
* Association Départementale des ADMR (ADAD),
* AFL Haut-Doubs.



ADHÉRENTES À DES MOUVEMENTS À RECRUTEMENT GÉNÉRAL

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT(E)S	ADHÉRENTS
FR Agir Belleherbe	M. CHOPARD	75
FR Amancey	Mme POURCELOT	10
FR Avoudrey	Mme VOIDEY	74
FR Boujailles Courvières	Mme BRUCHON	38
FR Charquemont	M. MOUGIN	18
FR Chateau les Farfdets	M. MATHIEU	145
FR Clerval	Mme ROUSSEL	118
FR Cussey Etuz	Mme GRAVA	71
FR Devecey	M. DUBOUIS	51
FR Évillers	Mme BAUD	5
FR Fournet Blancheroche	M. RENAUD	6
FR Franois Serre les Sapins	Mme TISSOT	210
FR Frasne Dompierre	Mme BROUSSEAU	232
FR Geneuille	M. QUINART	78
FR La Clé Verte	M. VUILLET	165
FR Le Dahon	Mme PAGNOT	2
FR Le Plateau de la Barèche	Mme PERNIN	77
FR Le Russey	Mme THOMAS	81
FR Le Trèfie	Mme RICHARD	4
FR Les Fauvettes	Mme ANDRE	79
FR Les Feuillus	Mme GROSJEAN	40
FR Les Premiers Sapins	Mme FAIVRE COURTOT	80
FR Levier	Mme LEFEVRE	43
FR Mamirolle	Mme BARBIER	54
FR Ornans	M. QUARREY	131
FR Pays de Pergaud	M. MONNIER	145
FR Pouilley les Vignes	Mme JARRY	142
FR Sancey le Grand	Mme RENARD	47
FR Saône	Mme JAY	150
FR Val de Vennes	Mme POUCHOULOU	157
FR Vernierfontaine	Mme GIRARDOT	32
Ass. des Familles de Montbéliard	Mme KENDÉ	5
Ass. Familiale Catholique Besançon	M. DU FOU	16
Ass. Familiale Laïque Education Loisirs	Mme HINCELIN	60
Ass. Familiale Laïque Châtillon Tallenay	M. DELACHAUX	175
Ass. Familiale Laïque Haut-Doubs	Mme SAINTOT	42

Ass. Familiale Protestante Chez ma cousine	M. LEIBE	13
Ass. Familiale Protestante EHUD	Mme MERCIER	9
Ass. Familiale Protestante Famille à cœur	M. BRUANDET	82
Ass. Familiale Protestante Le Panier de Barnabas	M. KONE	31
Confédération Syndicale des Familles du Doubs	Mme CONAT	33

ADHÉRENTES À DES MOUVEMENTS À RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE

A.D.A.D.	Mme NENING	7
A.D.M.R. Amancey	M. MARECHAL	11
A.D.M.R. Barèche Etalans	Mme CHEMENT BELLAY	20
A.D.M.R. Baume les Dames	M. FAURE	9
A.D.M.R. Damprichard	M. MAUVAIS	5
A.D.M.R. Frasne	Mme GARNIER	15
A.D.M.R. Grand Pontarlier	Mme VUITTENEZ	4
A.D.M.R. Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mme MARTIN	10
A.D.M.R. Le Russey	Mme PONCET	14
A.D.M.R. Levier	Mme BRECHEMIER	4
A.D.M.R. Maïche Charquemont	M. BESSOT	8
A.D.M.R. Orchamps Venues	Mme BELOT	13
A.D.M.R. Pays de Clerval	Mme ROETHLISBERGER	7
A.D.M.R. Pierrefontaine les Varans	Mme CANTIN	8
A.D.M.R. Quingey	Mme DAUDEY	7
A.D.M.R. Rougemont	M. FAURE	10
A.D.M.R. Sancey le Grand	M. ROMAIN	9
A.D.M.R. Val d'Usiers	Mme NENING	7
A.D.M.R. Val de Morteau-Villers le Lac	Mme ROGNON	20
A.D.M.R. Valdahon	Mme BRECHEMIER	12
A.D.M.R. Vercel	Mme GUILLEMIN	4
M.F.R. La Roche du Trésor	M. BUZY	9
M.F.R. Les Deux Vals	Mme LAMBOLEY	120
M.F.R. Morre	M. PLANAT	119
M.F.R. Pays de Montbéliard	M. JACQUOT	340
M.F.R. Pontarlier	Mme SIMON	90
M.F.R. Vercel	Mme CUCHE	223
ADAPEI du Doubs	Mme GAUTHIER	573
Ass. Départ. des Conjointes Survivants	Mme JEANNEROT	172
Ass. Départ. de la Médaille de la famille	Mme FEUVRIER	113
Ass. des Paralysés de France Doubs	Mme GILLET	57
Enfance et Familles d'Adoption	Mme GARNIER	34
Jonathan Pierres Vivantes	Mme MESNIER	40
Jumeaux et Plus 25	Mme MEYER-GALMES	47

ADHÉRENTES ET NON FÉDÉRÉES

A.F. Besançon	Mme DALPHIN	223
A.F. d'Aujourd'hui	Mme VUILLEMIN	174
A.F.C.S. Devecey Chevroz	Mme LINGLOIS	177
A.F.C.S. La Vèze	Mme BARRAS	68
A.F. Montfaucon	Mme POTY	151
A.F. Montperreux	Mme MAZURE	58
A.F. Pontarlier	M. MARGUIER	225
A.F. Pont de Roide	M. RAUCAZ	247
AFTC Franche-Comté	Mme LAPOSTOLLE	45
Antenne Petite Enfance FC	Mme GENTNER-MARMIER	47
Ass. Liens Entraide et Droit à la Différence (ALEDD)	Mme GUILLON	48
APEDA BFC	Mme RIOT	105
CIDFF	Mme PEIFFER	6
Coccinelle	Mme MORI	257
ELIAD Besançon	M. ADRIANSEN	17
France Alzheimer Doubs	Mme JEUNET	13
PARI	M. SARRAZIN	187
Union des Familles d'Audincourt	Mme CABURET	299

ORGANISMES ASSOCIÉS

Centre de formation Bourgogne Franche-Comté
Eclaireurs Laïques de Franche-Comté
La Maison Verte

M. FOURNY
M. ACOSTA
M. GALMICHE




LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU DE L'UDAF






























AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil d'Administration est composé de 29 membres :

16 administrateurs élus

13 administrateurs désignés par les mouvements

-  Membres du bureau
-  Administrateurs désignés
-  Administrateurs élus

PRÉSIDENT	1ER V. PDT	2È V. PDT	3È V. PDT	SECRÉTAIRE	SEC. ADJOINT
 Gérard Carré UFA	 Yves Barault CDAFAL	 Denis Guénaud AFB	 Maurice Courtebras ADMR	 Michel Haon CDAFAL	 Gilles Abram JUMEAUX ET +
TRÉSORIER	TR. ADJOINT	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE	
 Bernard Gaulard FR	 Marcel Cottiny APE FC	 Claude Borel ADAPEI	 Jean-Claude Faure ADMR	 Jean-Hugues Roux CDAFAL	 P-F. Bouland ADAPEI
 Sylvain Brelot FR	 J-M. Delachaux CDAFAL	 Maryse Delagrangé ADMR	 Paul-Even Du Fou AFC	 Jean-Louis Fiesse ELIAD	 Agnès Garnier EFA
 Frédérique Gentner-Marmier FR	 Marie-France Gibey UNAFAM	 Valérie Hincelin AFL ELV	 Michèle Kendé FF MONTBÉLIARD	 Andrée Jeannerot ADCS/FAVEC	 Jacques Oury ADMF
 Michel Pellaton France Alzheimer	 Karima Rochdi APEDA	 Mylène Roussel FR	 Jean-Pierre Simon CDAFAL	 Jean-Marie Viprey APF	

FONCTIONNEMENT

En 2021, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois (dont 3 en visioconférence complète) et le Bureau 4 fois.

Thèmes particuliers abordés :

- Les **représentations de l'Udaf dans les CAF et CPAM.**
- L'état d'avancement du **Point Conseil Budget.**
- Le **projet associatif 2021-2026** et la mise en place des **ateliers participatifs.**
- L'**incidence de la crise sanitaire** sur notre organisation, celle du réseau et la politique familiale.
- Le **renouvellement partiel du conseil d'administration.**
- La modification des **statuts** et du **règlement intérieur de l'Udaf.**



LE COMITÉ DE PILOTAGE «VIE ASSOCIATIVE»

Le comité de pilotage de la «Vie associative», composé de bénévoles et de salariés, a pour missions de **suivre l'organisation de l'Assemblée Générale et de la Journée des Familles.**

Ce comité, sous la responsabilité de Monsieur FIESSE, s'est réuni 7 fois en 2021.

SERVICES AUX ASSOCIATIONS

1/3 des associations ont bénéficié d'un ou plusieurs services que l'Udaf leur propose :

COMMUNICATION

- Création d'affiches et de flyers,
- Conseils graphiques,
- Impressions de documents couleurs dans la limite du quota,
- Relais de l'actualité de l'association au sein du réseau.

MISE À DISPOSITION DE MATÉRIELS

- Les salles de réunions sur les 3 sites,
- Matériel de vidéoprojection,
- Licence Zoom pour la visioconférence,
- Matériel de sonorisation portatif.



INFORMATIONS ET ORIENTATIONS

- Mise en relation de nos associations entre elles et avec nos partenaires,
- Animation de formations,
- Réponses à des questions d'ordre fonctionnel et juridique,
- Problématiques des associations remontées auprès des Députés et Sénateurs,
- Transmission de toute information jugée utile.

Les services les plus demandés sont la mise à disposition de matériel et de salles, la diffusion de leur actualité au sein du réseau, et la mise en relation selon leur demande.

L'ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2021 (91,55 ETP)

REPRÉSENTATIONS

Composées de représentants familiaux, adhérents ou salariés de l'Udaf

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gérard CARRÉ
Président

Christophe MARICHIAL
Directeur

ATELIERS PARTICIPATIFS

Composés d'Administrateurs, et salariés, ouverts à tous.

Vie institutionnelle et associative

Services aux usagers

Vie associative

Sonia MILLESSE
Cheffe de service comptabilité

Julie VIGNERON
Responsable Ressources Humaines

Lucie TROUTET
Responsable communication et vie associative

Comptabilité associative

Animation réseau associations adhérentes

Comptabilité tutelle

Observatoire des familles

Protection des personnes vulnérables

Bertrand BOURLIER
Chef de service Besançon

Maud FRANCOIS
Cheffe de service Besançon et Pontarlier

Laurent RICHARDET
Chef de service Montbéliard

MJPJM
Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs

Dispositif ISTF
Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

GED
Gestion Electronique des Documents

Secrétariat MJPJM

Protection de l'enfance

Cynthia RENARD
Cheffe de service

DPF
Délégués aux Prestations Familiales

Parentalité et éducation

Cynthia RENARD
Cheffe de service

Dispositif Stages de responsabilité parentale

Consommation et budget familial

Christophe MARICHIAL
Directeur général

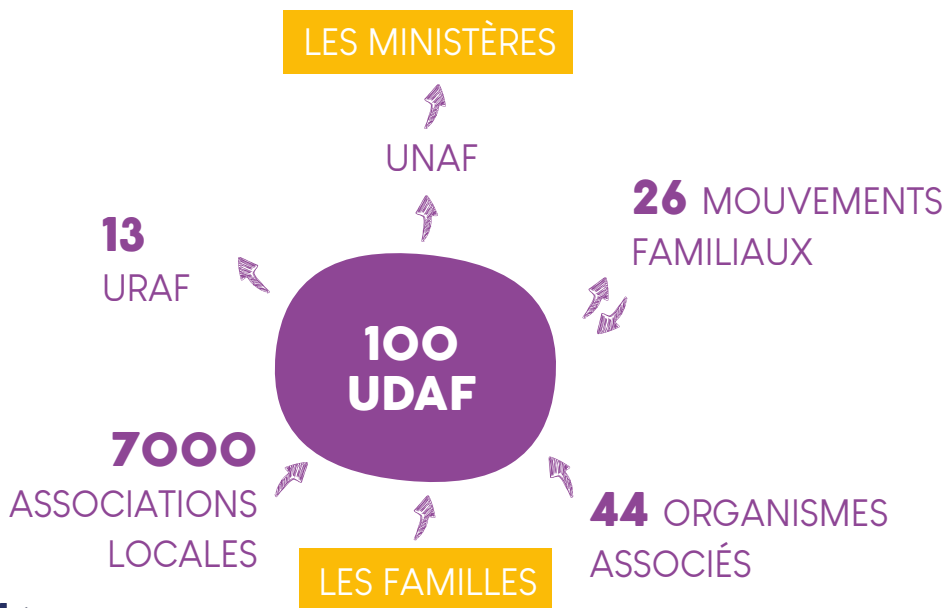
Dispositif PCB
Point Conseil Budget

LE RÉSEAU UDAF / URAF / UNAF

L'Udaf du Doubs fait partie d'un réseau de 100 Udaf, 13 URAF (Unions Régionales des Associations Familiales), et l'Unaf qui assure le rôle de tête de réseau.

Toutefois, ce réseau a une particularité : **chaque structure est strictement indépendante juridiquement.**

CE RÉSEAU SE PROFILE SOUS LA FORME DU SCHEMA SUIVANT :



UNIS POUR LES FAMILLES

L'UDAF, UN ACTEUR ACTIF DU RÉSEAU UDAF/URAF RÉGIONAL

Pour organiser la représentation des familles au niveau régional, les Udaf se sont organisées en association interdépartementale : l'Uraf BFC.

ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COORDINATION RÉGIONALE :

La mise en valeur des activités développées au bénéfice des familles, l'organisation de la coordination, et la représentation des familles auprès des pouvoirs publics ont largement mobilisées les instances de l'Uraf.

14 réunions institutionnelles régionales

Pour développer une logique de travail en réseau, les Udaf et l'Uraf s'ouvrent à des méthodes collaboratives souples qui peuvent prendre différentes formes, et être à l'initiative de différents acteurs du réseau.

La coordination régionale s'organise autour :

De groupes de travail pilotés et organisés par l'Uraf :

- Groupe de travail «Communication» : 3 réunions.
- Groupe de travail «Observatoire» : 3 réunions.
- Groupe d'échanges sur les Points Conseil Budget (PCB) : 2 réunions.

De réunions d'informations et d'échanges organisées par l'Uraf :

- Réunion Présidents-Directeurs de la région : 4 réunions.

De groupes de travail ou d'initiative organisés par une Udaf ouverts aux autres Udaf de la région :

- Réunion des Directeurs pour faire face à la crise sanitaire.
- Réunion mensuelle des responsables des ressources humaines des Udaf.

De groupes de travail nationaux :

- Réunion des Udaf de France pour de l'échange de pratiques.
- Réunion Unaf : « Stratégie nationale des activités et des services ».

De travaux conjoints

Lancement d'une campagne de communication pour le développement des labels PCB : 96000 sacs à pains distribués en région.

ACTIONS POUR DONNER LA PAROLE AUX FAMILLES ET DÉVELOPPER L'EXPERTISE DU RÉSEAU UDAF/URAF BFC :

33 instances régionales où l'intérêt des familles est défendu.

Préparation d'un Forum Citoyen sur le virage ambulatoire (reporté en 2022).

Rapport d'activités 2021 - page 14

1 Observatoire de la famille : 1 enquête

Les Udaf ont interrogé le réseau des associations familiales sur la manière dont elles ont géré la crise sanitaire.

A l'issue de ces travaux un dossier présentant des préconisations pour relancer la vie associative a été envoyé à tous les élus et partenaires régionaux. Ces éléments feront l'objet d'une présentation au Conseil Economique Sociale et Environnemental qui engage une réflexion sur l'engagement bénévole.

1 nouveau champ d'observation : les usagers des Udaf

Pour développer une connaissance régionale des publics suivis et du service rendu, les Udaf ont souhaité développer des indicateurs et des outils d'enquête communs. Deux groupes de travail ont vu le jour, l'un sur le public des Majeurs protégés, l'autre sur les familles accompagnées dans le cadre d'une mesure judiciaire d'aide à la gestion budgétaire.

Des enquêtes valorisées dans des travaux extérieurs

ACTIONS POUR METTRE EN VALEUR LE POIDS DU RÉSEAU :

Développement d'outils de communication

- Refonte du site internet,
- Construction d'une nouvelle plaquette de présentation,
- Nouvelle édition «les Udaf-Uraf en chiffres».

Rencontres

- Du Préfet de Région pour échanger sur l'organisation de l'accompagnement des usagers et des salariés dans le cadre de la crise sanitaire.
- Du Haut-Commissaire de la lutte contre la pauvreté pour mettre en avant l'organisation des PCB.

LES TEMPS FORTS EN 2021

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN VISIOCONFÉRENCE

L'Assemblée Générale s'est pour la première fois tenue exclusivement en visioconférence le 28 mai 2021.

Près de 70 personnes ont malgré tout participé derrière leur écran. La partie thématique a été annulée pour s'adapter à ce format particulier et éviter une réunion trop longue.

LA CONFÉRENCE SUR «LES ADOLESCENTS ET LEUR FAMILLE, ÉTAT DE SANTÉ GLOBAL»

Une cinquantaine de participants a assisté à la première conférence hybride (présentiel et visioconférence) organisée par l'Udaf du Doubs le 22 octobre 2021 à Habitat Jeunes Les Oiseaux.

La pandémie a particulièrement impacté psychologiquement certaines populations, et plus particulièrement les adolescents qui traversent déjà une période de vulnérabilité.

En tant que porte-parole des familles auprès des pouvoirs publics, cette conférence grand public faisait intervenir le Docteur VIVERGE, pédopsychiatre et médecin responsable à la Maison de l'adolescent, pour présenter l'état des lieux et les préconisations mais aussi Madame COLSON, assistante de service social à la Maison de l'adolescent pour présenter les ateliers «famille».

S'en est suivi un échange avec le public, le but étant de favoriser le lien entre les professionnels de santé et les parents.

Conférence
Les adolescents et leur famille, état de santé global

Animée par :
Le Docteur Martin VIVERGE, pédopsychiatre au Centre Hospitalier de Neuvillers et médecin responsable de la Maison de l'adolescent
Etat des lieux et préconisations
Madame Sabine COLSON, assistante de service social à la Maison de l'adolescent
Les ateliers «famille»

Vendredi 22 octobre 2021 de 18h à 20h
En présentiel : à Habitat Jeunes Les Oiseaux (44 rue des Cros Besançon)
et en visio sur Zoom :
+ inscription obligatoire : Broute@udaf21.fr ou 03 81 60 84 24

Pass sanitaire demandé

www.udaf21.fr

LE FORUM DES ASSOCIATIONS À PONTARLIER

L'Udaf du Doubs tenait un stand à l'occasion du forum organisé par la Ville au parc des Ouilions le 4 septembre 2021. Le beau temps aidant, de nombreuses personnes ont fait le déplacement.

LES EXPOSITIONS

Compte tenu des consignes sanitaires tout au long de l'année 2021, seule une exposition de photos s'est tenue en novembre.



The background is a vibrant yellow color. It features several large, overlapping, abstract shapes in a lighter shade of yellow. These shapes include circles, ovals, and irregular, flowing forms that create a dynamic and modern aesthetic. The shapes are scattered across the page, with some partially cut off by the edges.

DONNER DES AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS

LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Un des premiers objectifs du Projet Associatif 2021-2026 voit le jour : la création d'ateliers participatifs (en remplacement des commissions de réflexions).

Ce projet représente une nouvelle dynamique, de nouveaux référents, de nouveaux sujets et une nouvelle méthode de travail.

Chaque atelier correspond à un pôle de l'Unaf et ont tous démarré en octobre 2021 :

Economie - Emploi - Formation professionnelle (2 ateliers en 2021)



Référent : Madame ROUSSEL

Sujet :

L'évolution du travail
(organisation plus horizontale,
informatique, baisse des adhésions des
syndicats, aspect travail
plus impersonnel)
et focus sur le manque
d'animateurs en périscolaire.

Protection sociale : Famille, Santé, Vieillesse (2 ateliers en 2021)



Référent : Monsieur ABRAM

Sujet :

Les démarches administratives
dématérialisées avec la CAF
(tout public et public malentendant).

Habitat - Cadre de vie (2 ateliers en 2021)



Référent : Monsieur COTTINY

Sujet :

Comment habiter le territoire :
problématique de mobilité
et de transports.

Education - Jeunesse (2 ateliers en 2021)



Référent : Madame ROCHDI

Sujet :

Le numérique éducatif :
assurer la continuité
de l'apprentissage et des liens.
Le but étant d'aboutir à la création
d'une plateforme de partage de cours
et de devoirs
entre l'enseignant et l'élève.

Droit de la famille - Protection de l'enfance (2 ateliers en 2021)



Référent : Madame HINCELIN

Sujet :

Comment protéger l'enfance
des effets néfastes du numérique ?
Echanges sur le temps passé devant les
écrans et l'impact des confinements.
Le but étant de produire des fiches
actions (dialogue parent/enfant).

Cohésion sociale et vie quotidienne (2 ateliers en 2021)



Référent : Madame GENTNER-MARMIER

Sujet :

La monoparentalité :
conciliation des temps, égalité femme /
homme, congé parental, difficulté plus
accrue en zone rurale.
Le but étant de rédiger
des préconisations adaptées à notre
territoire (rural et frontalier)
à destination de nos parlementaires.
Cet atelier a été suspendu à la fin de
l'année 2021.

Pour participer à un ou plusieurs ateliers, il est possible de s'inscrire (par mail auprès de Madame TROUTET à ltroutet@udaf25.fr). Il n'est pas nécessaire d'être adhérent au réseau pour participer.

L'ensemble des ateliers a lieu à Besançon et sont accessibles en visioconférence à la demande.

L'OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE

Service d'études du réseau UDAF/URAF de Bourgogne-Franche-Comté dont la mission générale est de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région.

Son objectif : mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.

ACTIONS MARQUANTES EN 2021 :

- Construction et analyse d'une enquête auprès de l'important réseau d'associations familiales de la région.
- Audition par le Conseil Economique Sociale et Environnemental sur « l'engagement bénévole, indispensable facteur de cohésion sociale et de citoyenneté » : Construction d'un argumentaire régional

sur l'action des Udaf et construction de préconisations.

- Construction d'un nouveau champ d'observation : Les usagers des Udaf
Ses objectifs : construire des outils d'observation communs aux Udaf pour mieux appréhender la population des usagers des départements et de la région et mettre en valeur l'activité.

COMMENT LES ASSOCIATIONS FAMILIALES S'ADAPTENT-ELLES À LA CRISE SANITAIRE ?

Les principaux constats en Bourgogne Franche-Comté :

Un niveau d'activité fragilisé par le contexte sanitaire mais qui se maintient pour les services à la personne et à la conciliation des temps professionnels et familiaux.

De mars 2020 à mars 2021, l'activité des associations familiales se maintient pour près de la moitié d'entre elles entre 75 et 100% de la normale. Ce sont avant tout les associations employeuses qui ont conservé ce niveau. Celles qui fonctionnent exclusivement grâce à l'implication de bénévoles ont un niveau bien moindre. Pour 63%, il est compris entre 25 et 50%.

La lutte contre la pandémie ayant pour moyen principal, la limitation des interactions sociales, les associations ont mis en sommeil ou annulé bon nombres d'actions favorisant ce lien ou le développement des loisirs : par exemple, 37% ont abandonné l'organisation de sorties familiales, de voyages ; 30% ont fait de même pour des activités de loisirs ou sportives... Les activités « grand public » permettant l'animation des territoires, ont aussi été affectées.

Mais face à cette crise inédite, elles se sont adaptées. 22% seulement n'ont pas engagé de nouvelles actions. Les initiatives ne sont pas liées à la présence ou non de salariés. Le secteur dans son ensemble s'est mobilisé pour transmettre des informations pratiques, nécessaires à l'organisation de la vie courante (57%). Le lien social étant au cœur de leurs préoccupations, la moitié se sont mobilisées pour apporter un soutien moral à leurs bénévoles.

Des défis à relever et des attentes fortes pour une relance du secteur.

L'absence de perspective, la fermeture des lieux publics, les changements réguliers des règles sanitaires sont en mars 2021, les principaux facteurs qui ont affecté l'activité et les finances des associations familiales. Misant sur la remise en place de leurs activités pour retrouver un nombre d'adhérents supérieur ou équivalent au niveau d'avant crise, les associations ont besoin de directives claires pour pouvoir projeter leur calendrier.

Mais cette reprise est aussi conditionnée par le retour de l'engagement des bénévoles actifs. Si 6 associations sur 10 ont la chance d'avoir conservé le même niveau d'engagement de leurs bénévoles actifs, 3 sur 10 comptent des bénévoles qui se sont mis en retrait et la moitié ont des difficultés récurrentes à renouveler leurs forces vives.

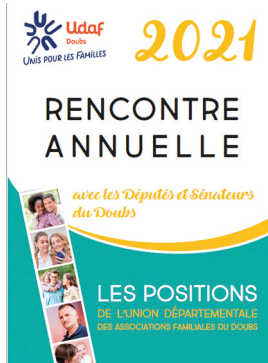
Un plaidoyer pour le développement de la vie associative a été rédigé et envoyé à tous les élus départementaux et régionaux.

En 2021, l'Observatoire de la famille a répondu à des sollicitations particulières :

- Participation à la réunion thématique organisée par l'Udaf 21 sur le thème de la grand-parentalité.
- Publication d'un article sur les conditions de vie des usagers des Udaf durant le confinement dans le magasin Réalités familiales. L'Unaf a d'ailleurs utilisé ces travaux dans sa contribution pour les assises nationale de la santé mentale.
- Présentation aux journées nationales de l'UNAF des travaux sur le parcours de soins en santé mentale.

LES RELATIONS PUBLIQUES ET PARTENARIALES

LES PARLEMENTAIRES



Pour la 5^{ème} année consécutive, l'Udaf du Doubs a défendu 10 positions auprès des Députés et Sénateurs du Doubs sous la forme de rencontres individuelles.

Le Président, le Directeur et la chargée de communication mandatés par le Conseil d'Administration, ont rencontré physiquement ou, à défaut, en visioconférence, les élus entre le 4 octobre et le 26 novembre 2021. Seul Monsieur GROSERRIN n'a pas répondu présent cette année.

LES POSITIONS DÉFENDUES

- Mise en place d'un congé parental de 9 mois partageable, avec un niveau d'indemnisation suffisamment attractif, qui correspondrait à un montant minimum de 75 % du revenu perçu quel que soit le statut.

Le plan de finances 2022 doit prévoir en fin d'année une indexation des prestations familiales et des plafonds sur les prix.

- Le relèvement de la compensation de tous les allègements de taxe foncière sur les propriétés bâties applicables aux logements sociaux est une nécessité.

- La branche famille doit disposer d'outils informatiques fiables et performants, permettant d'assurer une relation de service de qualité.

- Comme le souligne le Défenseur des Droits dans son rapport paru en 2019, il est nécessaire de prendre en compte les publics spécifiques avec la généralisation du double accès aux comptes personnels dématérialisés, notamment pour le majeur protégé et son MJPM (ex. CAF et CPAM).

- Le déploiement de conseillers numériques doit être plus important, coordonné et pérennisé.

- Création d'un diplôme à la place d'un certificat de mandataire ju-

diciaire à la protection des majeurs pour une véritable reconnaissance de la spécificité de ce métier. Ce statut assurerait un enregistrement de droit dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Il favoriserait également une reconnaissance spécifique au sein des conventions collectives. Cette évolution serait la contrepartie de la professionnalisation en permettant une juste revalorisation du statut et de la rémunération pour ce métier difficile.

- Nécessité de revaloriser l'activité de familles d'accueil, de la professionnaliser et de développer l'encadrement de suivi.

- Il faut une offre de services plus orientée vers le domicile, avec des personnels plus nombreux, mieux rémunérés et un reste à charge moins élevé pour les familles.

- L'Udaf soutient les revendications de l'APF France Handicap qui est pour une déconjugalisation de l'AAH.

Il devient urgent de valoriser le bénévolat :

Pour relancer les activités :

- Fixer et communiquer clairement sur les conditions de reprise.
- Etablir des directives claires sur ce qu'il est possible d'organiser.
- Harmoniser les conditions d'accès aux lieux publics quelle que soit la localité.
- Informer le grand public sur les possibilités de rassemblement.

Pour renouveler la force vive des associations :

- Développer des campagnes de communication sur l'engagement associatif.

- Aider les associations à définir les profils de personnes dont elles ont besoin pour développer une recherche adaptée.
- Aider les associations à former les bénévoles actifs à des postes de responsabilité, et les aider à mettre en avant leur mission pour susciter l'envie de rejoindre l'association.
- Harmoniser les démarches administratives entre les différentes collectivités territoriales ou partenaires institutionnels (ex. demandes de subventions).
- Soutenir l'emploi associatif.
- Valoriser le bénévolat par la promotion du compte engagement citoyen.

Ces échanges ont abouti à plusieurs actions :

- La publication d'une **question écrite à l'assemblée** par Madame JACQUEMET concernant les démarches numériques par les travailleurs sociaux pour les personnes qu'ils accompagnent.
- La **rédaction d'une intervention pour Monsieur ALAUZET** qui a rencontré le Préfet du Doubs sur ce même sujet.

En parallèle de ces rencontres, l'Udaf du Doubs échange tout au long de l'année avec les parlementaires.

En janvier 2021 nous avons alerté les parlementaires sur les déserts médicaux en s'appuyant sur des témoignages concrets de terrain.

Suite à cela, Monsieur LONGEOT a relayé ces témoignages à l'ARS Bourgogne

Franche-Comté.

Plusieurs **propositions d'amendements suggérés par l'Unaf** ont enfin été adressés à nos élus.

Parmi ces derniers, se trouvait un amendement relatif à la demande de création de postes de Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM).

Plusieurs de nos élus ont soutenu cet amendement pour lequel nous avons en parti obtenu gain de cause (création de 200 postes MJPM sur les 2000 demandés).



Monsieur ALAUZET
le 7 octobre 2021



Madame GENEVARD
le 4 octobre 2021



Madame CHARVIER
le 11 octobre 2021

Madame JACQUEMET
le 22 octobre 2021



Monsieur BARBIER
le 21 octobre 2021



Monsieur LONGEOT
le 25 octobre 2021



Monsieur SOMMER
le 26 novembre 2021

LES MAIRIES

En 2021, le Président, le Directeur, ainsi que la chargée de communication et la chargée de développement ont rencontré les mairies des communes de plus de 5000 habitants :

- Morteau le 21 juin
- Valentigney le 2 juillet
- Pontarlier le 5 juillet
- Audincourt le 20 septembre
- Montbéliard le 29 septembre
- Baume les Dames le 11 octobre
- Besançon le 29 novembre
- Valdahon le 26 janvier (2022)

Ces rencontres ont permis de présenter :

- Les Points Conseil Budget,
- L'aide aux tuteurs familiaux,
- Les stages de responsabilité parentale.

Nous avons également échangé sur :

- L'accompagnement des personnes dans leurs démarches dématérialisées (la presque totalité des mairies prévoient ou accueillent déjà un conseiller numérique pour aider les habitants dans leurs démarches),

- Les déserts médicaux (hormis à Besançon et Baume les Dames, l'ensemble des mairies rencontrées souffrent d'un manque de professionnels de santé, que ce soit des professionnels libéraux, mais aussi dans les hôpitaux. La plupart ont développé le système de Maison de Santé pour gagner en attractivité),

- Echanger sur le développement des logements sociaux et leur politique de mixité sociale (Morteau rencontre des difficultés d'hébergement des étudiants et Montbéliard projette de développer des quartiers pavillonnaires mixés à des logements sociaux).

Nous avons également abordé avec Monsieur GENRE, en tant que Président des Maires du Doubs, la proposition d'inscrire ponctuellement les enfants en cantine scolaire pour favoriser la reprise d'emploi des mères. Monsieur GENRE nous a répondu qu'il n'est pas possible d'engager une action commune avec les mairies. Il existe déjà des leviers d'interventions pour des situations d'urgence, seulement, pour des questions de régularité et de gestion de service il n'est pas possible d'instituer une règle spécifique.

Ces rencontres étaient par ailleurs l'occasion de relever des problématiques spécifiques de familles sur le territoire et de prendre connaissance des projets en cours.

C'est ainsi que la ville de Baume les Dames a fait part de son projet de construction d'un lycée général et de développement d'un hôpital de proximité.

La ville de Besançon projette quant à elle de créer un Conseil des Droits et Devoir des Familles ainsi qu'une maison des femmes.

AUTRES ACTIONS

Enfin, nous avons adressé l'argumentaire proposé par l'Unaf à l'attention des candidats aux élections départementales.

Cet argumentaire a été transmis aux candidats.



REPRÉSENTER LES FAMILLES

Les représentations sont assurées par 60 personnes (administrateurs, responsables ou adhérents d'une association familiale et salariés).

Un travail de mise à jour et d'archivage des données de nos représentants est réalisé chaque année. Des fiches de renseignements pour chaque instance sont créées et mises en ligne sur l'intranet.

7 administrateurs de l'Udaf du Doubs représentent également l'Uraf au sein de diverses instances régionales.


 **78** REPRÉSENTATIONS


= 39 CCAS / CIAS


LES REPRÉSENTATIONS COMMUNALES

COMMUNES	REPRÉSENTANTS	COMMUNES	REPRÉSENTANTS
AUDINCOURT	POLI Josette	MANDEURE	BOURLIER Jacky
BAUMES LES DAMES	DELAGRANGE Maryse	MONTBÉLIARD	RIDOUX Marie-Thérèse
BAVANS	VOITOT Daniel	MONTFAUCON	POTY Anne-Marie
BESANÇON	PELLATON Michel	MONTPERREUX	MERCET Hélène
BETHONCOURT	BOUNAZOU Yasmina	MORTEAU	BOURDIN Denis
CHATILLON LE DUC	DESGOUILLES Sonia	NANCRAY	MASSIAS Michel
CHEMAUDIN ET VAUX	FERREUX Valérie	PALANTINE	FRANCHINI M.-Thérèse
ETALANS	GRAND Nadine	PIERREFONTAINE	SCHELLE Florie
ETUPES	GAILLOT Sandrine	LES VARANS	
EXINCOURT	JEANNEROT Andrée	PONT DE ROIDE	GULLAUD J. François
FRASNE	DÉSARMÉNIEN Jacky	PONTARLIER	CUENOT Chantale
GENNES	LIME Bernard	POUILLEY LES VIGNES	COTTINY Marcel
GOUX LES USIERS	BOUVET Polette	QUINGEY	ROY Jean-Michel
GRAND COMBE	REGNIER Louis	SAINT VIT	COTTINY Marcel
CHATELEU		SAINTE SUZANNE	HERMETET Lorraine
GRAND CHARMONT	CHENUS-MARTHEY	SAÔNE	ETTASSI Sophie
GRANGES NARBOZ	LEHMMAN Gaëlle	SERRE LES SAPINS	LABILLE Frédérique
JOUGNE	COSSON Michel	SOCHAUX	CABURET Isabelle
LE RUSSEY	FEUVRIER Monique	VALDAHON	BRECHEMIER Nelly
LES AUXONS	THION Noëlle	VALENTIGNEY	CARRE Gérard
LOUE LISON (CIAS)	GUENAUD Denis		

LES REPRÉSENTATIONS DÉPARTEMENTALES

	TITULAIRES	SUPLÉANTS	
ÉDUCATION 	Conseil dép. de l'éducation nationale (CDEN)	M. GUENAUD	M. PUGIN
	Jury des métiers funéraires	M. COTTINY	Mme SAINTOT
	Com. dép. agrément MJPM exerçant à titre individuel	M. BOURLIER	Mme FRANCOIS
	Groupe d'appui dép.	M. PATTON	

	TITULAIRES	SUPLÉANTS	
CONSO 	Com. de surendettement des particuliers	Mme RODRIGUES	M. COTTINY
	Com. dép. d'aménagement commercial (CDAC)	M. COTTINY	M. CARRÉ
	Bureau d'aide juridictionnelle (BAJ)	M. Du FOU	M. MARICHIAL

	TITULAIRES	SUPLÉANTS	
SANTÉ 	CPAM du Doubs	M. SERRA	
	CDU CH Baume les Dames	M. FAURE	Mme DELAGRANGE
	CDU CHRU Jean Minjoz		M. GOMES
	CDU Clinique St Vincent	M. GUENAUD	Mme SUGNY
	CDU centre réadaptation Hauts de Chazal	M. BOREL	
	CDU Centre de soins et d'hébergement longue durée Jacques Weinman		M. COTTINY
	CDU HAD Mutualiste FC		M. COTTINY
	ALMA FC (allo maltraitance)	M. BOREL	
	Conseil local de santé mentale du Grand Besançon	M. BOURLIER	
	Comité Territorial de Santé du Doubs (CTS)	M. FAURE	
	Com. Dép. Citoyenneté Autonomie (CDCA)	M. BOREL	Mme SAINTOT
	Groupement Hospitalier de Territoire centre FC	M. FAURE	

LOGEMENT



	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
SOLIHA	M. ABRAM	M. COTTINY
ADIL		Mme RENARD
CCAPEX (prévention d'expulsion)	Mme RENARD	
Droit au Logement Opposable (DALO)	M. COTTINY	Mme RENARD
Habitat 25	M. COTTINY	
GCS 25	M. GAULARD	Mme RENARD

FAMILLE



	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CAF du Doubs	M. ABRAM Mme GENTNER Mme ROUSSEL Mme CABURET	Mme CHARRIAU
Antenne petite enfance FC	M. GUENAUD	
Commission d'agrément pour l'adoption	M. SIMON	M. BARAULT
Conseil de famille des pupilles de l'Etat	M. BARAULT	M. SIMON

QUOTIDIEN



	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CDJSVA (jeunesse, sport)	M. DELACHAUX	
Com. locale des transports publics particuliers de pers.	M. CARRÉ	
CCSPL Besançon	M. HAON	
CCSPL Micropolis	M. COTTINY	
CCSPL aggro. Montbéliard	Mme CABURET	
CCSPL Grand Besançon	M. COTTINY	
CCSPL unités de vie, Mobidoubs	M. BOREL	M. CARRÉ
Com. dépt. de la sécurité routière	M. FAURE	Mme SAINTOT
Com. local des abattoirs	M. ABRAM	
Conseil de dév. participatif	M. DELACHAUX	

RENOUVELLEMENT DE NOS REPRÉSENTATIONS

- Préparation des renouvellements CAF
- Préparation des renouvellements CPAM
- Commission locale des transports publics de personnes particuliers dans le Doubs
- Conseil Départemental d'Education Nationale
- Conseil de Développement Participatif

- 2

REPRÉSENTATIONS

+ 1

NOUVELLE



BILAN ANNUEL DES MANDATURES

Une enquête est envoyée chaque année en janvier à l'ensemble de nos représentants familiaux. Cette année, nous avons obtenu **83%** de taux de retour, du fait des relances faites par téléphone.

Nous avons aussi souhaité questionner les représentants sur l'impact de la crise sanitaire dans leur mission :

- En 2020, pour la moitié des répondants, les missions de représentations avaient été suspendues pendant les périodes de confinement. En 2021 ils n'étaient plus que 20%.
- 72% des répondants ont utilisé la visioconférence (40% en 2020) et 70% se disent à l'aise avec l'outil.

Les sujets traités dans le cadre de ces instances restent sensiblement les mêmes que les années précédentes.

Concernant les CCAS nous pouvons relever plusieurs initiatives inédites :

- Aide au paiement de mutuelles,
- Collecte de récupération de lunettes pour des envois humanitaires,
- Veille sanitaire liée au Covid,
- Etablissement d'une liste de personnes vulnérables,
- Animation de groupes d'apprentissage à l'informatique,
- Appels téléphoniques des membres du CCAS auprès des seniors de la commune.

Depuis juillet 2021, les représentants familiaux sont abonnés au magazine bi-annuel «Défendre les familles» édité par l'Unaf.

Malheureusement près de la moitié des répondants n'a pas souvenir d'avoir reçu ce magazine par voie postale et plusieurs d'entre eux souhaitent recevoir le magazine en version numérique. Nous avons relayé ces informations à notre tête de réseau.

PERSPECTIVES 2022

84% des répondants sont intéressés par l'organisation de temps conviviaux décentralisés.

En fonction des réponses obtenues, nous organiserons ces temps avant l'été :

- Un lundi après-midi pour Besançon,
- Un mercredi matin pour Pontarlier,
- Un vendredi matin pour Montbéliard.



**GÉRER
LES
SERVICES
D'INTÉRÊT
FAMILIAL**

LE SERVICE DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES

Lorsque les prestations familiales ou le revenu de solidarité active servi aux personnes isolées ne sont pas employés pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants, et que l'accompagnement en économie sociale et familiale n'apparaît pas suffisant, le Juge des Enfants peut ordonner que, tout ou partie, de ces prestations soient versées à une personne morale ou physique qualifiée dite « Déléguée aux prestations familiales (DPF) ».

Ainsi, le service DPF a pour mission la mise en oeuvre de la **Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)**.

Prononcée par le Juge des Enfants, cette **mesure d'assistance éducative** a plusieurs objectifs, dont les principaux sont :

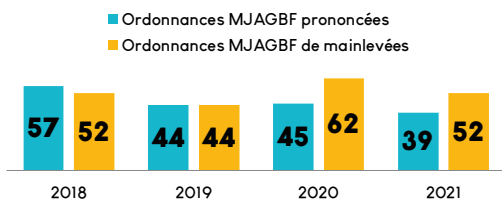
Améliorer ou protéger les conditions de vie des mineurs, prévenir les risques de danger par une utilisation des prestations familiales conforme aux intérêts et besoins des enfants.

Contribuer à une réflexion autour de l'organisation du budget et de la nécessité d'anticiper et d'établir des priorités dans les dépenses.

Rétablir une gestion autonome des prestations familiales en répondant à l'intérêt supérieur de l'enfant.

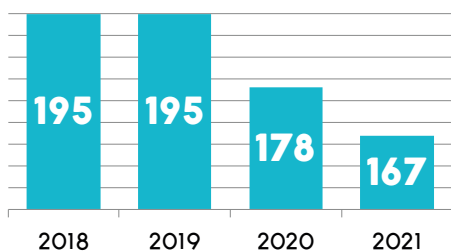
L'ACTIVITÉ DU SERVICE

NOMBRE DE MJAGBF PRONONCÉES ET LEVÉES

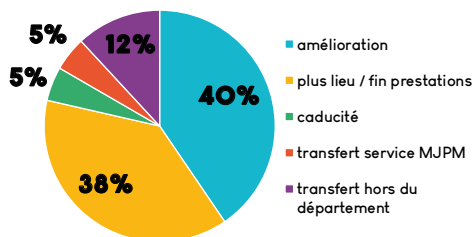


En 2021, le service DPF a enregistré 39 nouvelles mesures et 52 levées.

NOMBRE DE FAMILLES ACCOMPAGNÉES AU 31/12 DE CHAQUE ANNÉE



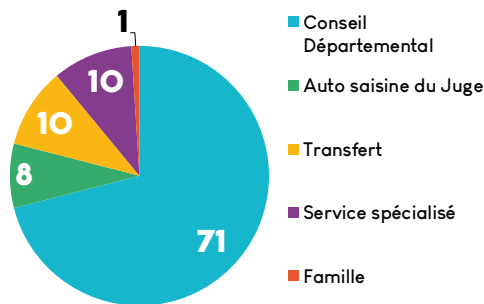
MOTIF DE MAINLEVÉE EN 2021 (EN %)



Au 31 décembre 2021, 167 familles étaient accompagnées contre 178 au 31 décembre 2020. Pour la 2ème année consécutive, nous constatons une baisse progressive de l'activité.

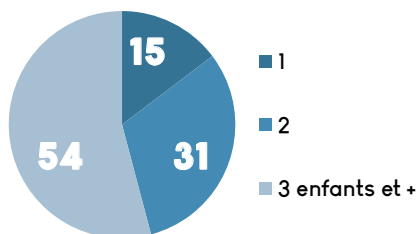
Ce sont au total 219 familles qui ont été accompagnées sur l'année 2021.

ORIGINE DE LA MESURE (EN %)



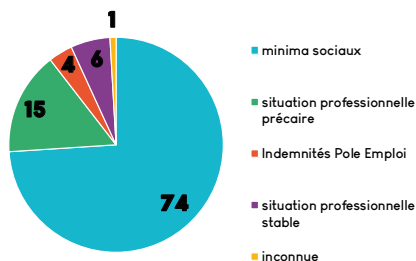
Plus de 3/4 des mesures sont orientées par les services du Conseil Départemental.

BÉNÉFICIAIRES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE (EN%)



Les bénéficiaires sont le plus souvent à la tête d'une famille nombreuse (3 enfants et plus) que l'ensemble des familles du Doubs. Plus de la moitié des familles accompagnées ont plus de 3 enfants.

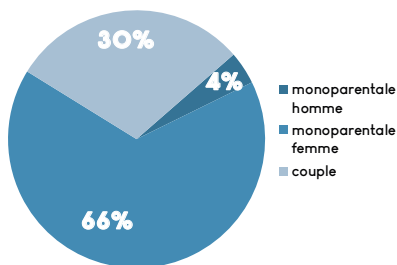
BÉNÉFICIAIRES SELON LA PRINCIPALE SOURCE DE REVENUS (EN%)



Les familles bénéficiaires vivent principalement des minima sociaux.

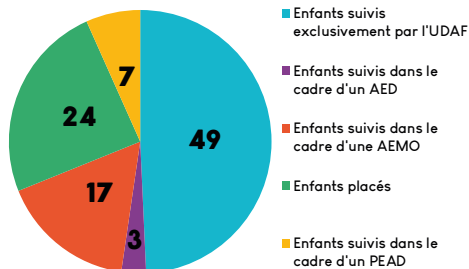
Elles sont en général éloignées de l'emploi. 1 sur 4 seulement a des revenus issus d'une activité professionnelle.

BÉNÉFICIAIRES SELON LEUR SITUATION CONJUGALE (EN%)



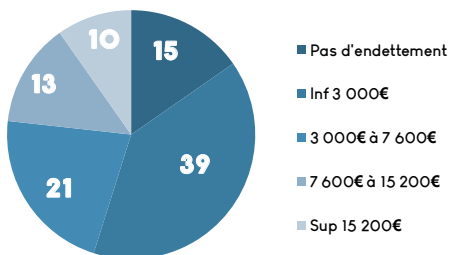
La plupart des familles sont monoparentales, avec une majorité de femmes seules avec enfant(s).

SITUATION DES 627 ENFANTS À CHARGE DES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES (EN%)



Le service accompagne les familles dans l'exercice de leur parentalité au travers notamment de la gestion budgétaire. Cette mission est d'autant plus importante que presque la moitié des enfants est suivie exclusivement par les DPF.

BÉNÉFICIAIRES SELON LE MONTANT DE L'ENDETTEMENT À L'ARRIVÉE DE LA MESURE (EN%)



Les familles connaissent des situations financières très dégradées à l'arrivée de la mesure. 44% ont un endettement supérieur à 3000 euros.

A l'arrivée des mesures, le service DPF fait une nouvelle fois le constat de **situations très dégradées caractérisées, trop souvent, par des expulsions effectives ou imminentes.**

La complexité des situations rend extrêmement délicate l'intervention des DPF.

Nos professionnels arrivent néanmoins dans la très grande majorité des cas et ce malgré l'aspect judiciaire de la mesure, à obtenir la collaboration de la famille qui voit, dans l'accompagnement proposé, un véritable soutien pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

- Elaboration du **Rapport d'évaluation interne n°2 pour la période 2021-2026**, suite au délai supplémentaire octroyé.
- Rencontre en équipe des **4 juges des enfants** du département.

Amélioration du logiciel métier pour l'adapter à la réalité du service DPF.

- Continuité du **service assurée tout au long de l'année** et priorité donnée aux contacts avec l'ensemble des personnes accompagnées.

- Mise en place de réunions de présentation des services de l'Udaf auprès des CMS du département.
- Participation de 5 professionnelles au forum du service au **Carrefour National des DPF** organisé à Nancy les 2 et 3 décembre 2021 sur le thème «Le quotidien : un axe de protection de l'enfant».
- Participation au **groupe de travail URAF** sur la construction d'outils d'évaluation en MJAGBF.
- Rencontres des responsables de service DPF dans le cadre du CRDPF.

PERSPECTIVES 2022



- Passage du Certificat National de Compétences DPF pour deux professionnelles du service.

- Organisation d'une rencontre régionale pour les services DPF sur la thématique «mobilisation des familles : qu'est-ce que le pouvoir d'agir ? ».

- Poursuite du déploiement du plan d'actions issu du 3ème projet de service autour de 3 axes :
 - Valorisation du service DPF auprès des partenaires,
 - Participation des familles à la vie du service DPF et de la mesure,
 - Amélioration de l'organisation du service DPF et des outils mis à sa disposition.
- Il en découle pour l'année à venir, les priorités suivantes :
 - Promouvoir la MJAGBF auprès des partenaires par le biais de réunions de présentation et d'échanges,
 - Renforcer, formaliser et entretenir le réseau partenarial,
 - Favoriser l'expression individuelle et collective des familles (enquête de satisfaction),
 - Adapter le logiciel métier à la réalité et aux besoins du service.

Le service MJPM exerce des mesures d'accompagnement judiciaire et de protection juridique des majeurs confiées par un Juge des contentieux de la protection (statuant en qualité de Juge des Tutelles).

LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE (MAJ)

La MAJ est un **dispositif d'accompagnement du majeur en matière budgétaire et sociale**. Elle fait suite à l'échec d'une Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP).

Le MJPM perçoit et gère tout ou partie des prestations sociales d'une personne majeure en vue de rétablir son autonomie dans la gestion de ses ressources. Il s'agit d'une action éducative.

LA CURATELLE

Simple : la personne protégée accomplit seule les actes de gestion courante mais doit être assistée de son curateur pour les actes importants. Elle perçoit ses ressources, et gère seule son compte courant.

Aménagée : le juge peut choisir de personnaliser la curatelle et énumère dans son jugement les actes que la personne peut ou ne peut pas accomplir.

Renforcée : le curateur perçoit seul les revenus de la personne protégée et règle ses dépenses à partir d'un compte ouvert au nom de cette dernière.

LA SAUVEGARDE DE JUSTICE AVEC MANDAT SPÉCIAL (SJMS)

C'est le régime de protection le plus léger, puisque **la personne conserve l'exercice de ses droits** (à l'exception des missions confiées au mandataire spécial).

Elle constitue un régime temporaire de protection minimale, dont l'intérêt essentiel est de pouvoir être mis en place très rapidement.

LA TUTELLE

Il s'agit du régime de protection le plus fort. Il se traduit par **une incapacité juridique presque totale de l'intéressé**.

Les actes de la personne sont effectués à sa place par un tuteur qui la représente.

LES MJPM, EN COLLABORATION AVEC LE SECRÉTARIAT, ASSURENT :

- La **protection des personnes** (information, conseil, vigilance, ou assistance ou représentation).

- La **gestion des revenus et du budget** en apportant des soins prudents, diligents et avisés.

- Le suivi **patrimonial et financier**.
- Le suivi **administratif**.
- La **défense des intérêts juridiques**.

Les services Gestion Electronique des Documents (GED) et Comptabilité interviennent en support de l'activité.

L'ACTIVITÉ DU SERVICE

1763 personnes bénéficiaient d'un accompagnement par l'Udaf dans le cadre d'une mesure judiciaire au 31 décembre 2021 :

- 309 nouvelles mesures.
- 234 sorties de mesures.

Depuis 2015, l'activité a connu une croissance de 18% (270 mesures de plus).

Typologie des mesures :

- 51 MAJ
- 28 SJMS
- 74 curatelles simples
- 1158 curatelles renforcées dont 23 aménagées
- 452 tutelles

87% des mesures portent sur la protection des biens et des personnes.

75,5% des mesures concernent des personnes qui vivent au domicile ce qui implique un accompagnement social plus conséquent.

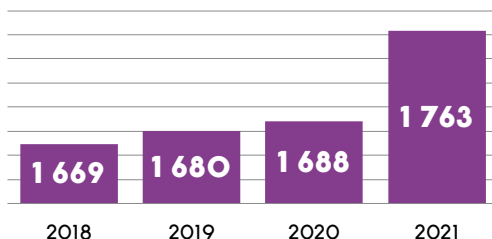
Augmentation conséquente du nombre de mesures confiées, qui s'explique par :

- Un «rattrapage» suite à une reprise normalisée de l'activité des tribunaux,

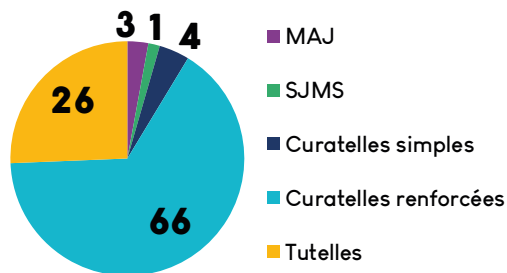
Typologie des sorties de mesures :

- 45 main levées (dont 20 pour amélioration)
- 71 transferts
- 118 décès

NOMBRE DE MESURES AU 31 DÉCEMBRE



RÉPARTITION DES MESURES EN 2021 (EN%)



- Le transfert de dossiers suite au départ d'une MJPM libérale,

- L'augmentation du nombre de tutelles pour les personnes très âgées.

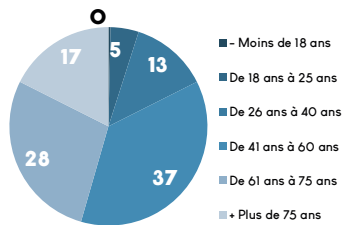
Typologie de la population suivie

Les bénéficiaires d'une mesure de protection présentent des altérations, médicalement constatées, de leurs facultés mentales et/ou physiques de nature à les empêcher de pouvoir seuls à leurs intérêts.

Dans cette population, on repère 4 facteurs de vulnérabilité :

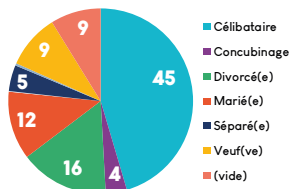
- La vulnérabilité sociale
- La dépendance liée à l'âge
- Les troubles psychiques ou psychiatriques
- Les situations de handicap

BÉNÉFICIAIRES SELON LEUR ÂGE (EN%)



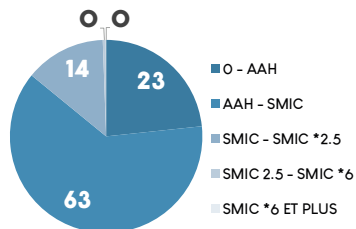
Les majeurs suivis ont la caractéristique d'être pour plus de la moitié âgés de moins de 60 ans.

BÉNÉFICIAIRES SELON LEUR STATUT MATRIMONIAL (EN%)



Les bénéficiaires sont davantage touchés par l'isolement social ou familial, par exemple 45% d'entre eux sont célibataires.

BÉNÉFICIAIRES SELON LEUR NIVEAU DE REVENUS (EN%)



Cette population est particulièrement vulnérable sur un plan économique.

86 % des usagers perçoivent un revenu annuel inférieur ou égal au montant du SMIC Brut.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

- Continuité de service assurée dans un contexte d'augmentation significative du nombre de mesures et de turn-over de l'équipe MJPM.
- Surveillance renforcée des personnes les plus vulnérables, par des contacts réguliers, durant la période d'état d'urgence sanitaire.
- Recours au télétravail des équipes compte tenu de l'épidémie de Covid-19 conformément aux préconisations gouvernementales.
- Obtention des Certificats Nationaux de Compétence MJPM pour 4 mandataires judiciaires.
- Suivi des travaux menés par la Haute Autorité de Santé (HAS) relatifs au référentiel unique, en collaboration avec l'Unaf.
- Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD.
- Gestion des situations de violence : poursuite de la collaboration avec les partenaires (mainlevées sollicitées et obtenues concernant les usagers les plus violents).
- Organisation d'un groupe d'expression composé d'un panel d'usagers le 10 juin à Pontarlier.
- Organisation d'un groupe de travail le 11 octobre consacré à l'harmonisation des pratiques pour ce qui concerne la remise de l'excédent budgétaire en cutatelle renforcée.
- Définition des futures modalités de contact avec les usagers : l'accueil sur rendez-vous se substitue aux permanences physiques.
- Rencontre des 4 Juges des tutelles du Doubs (nouveau juge à Pontarlier) : les retours sont positifs et la collaboration efficace. Recensement des situations permettant la dispense d'envoi des comptes de gestion.



- Mise en place d'un nouveau module «Bilan de gestion» sur le logiciel métier ELIPS.
- Développement du réseau partenarial :

signature d'une convention Udaf / ADA-PEI, réunions de travail avec la CAF du Doubs, bilans AHBFC et CLSM, mise en place de signatures électroniques avec plusieurs enseignes bancaires.

- Préparation des Certificats Nationaux de Compétence MJPM pour 3 mandataires judiciaires.

- Suivi des travaux menés par la Haute Autorité de Santé (HAS) relatifs au référentiel unique, en collaboration avec l'Unaf.
- Audit AFNOR de surveillance.
- Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD.
- Recrutement d'un nouveau cadre en charge du secrétariat, de l'accueil et de la Gestion Electronique des Données (GED) : nouvelle collaboration entre services à déployer.
- Portabilité des moyens matériel des MJPM pour favoriser les visites à domicile et le télétravail.
- Mouvements au sein des tribunaux : départ de deux juges des tutelles (Montbéliard et Besançon) avec remplacements incertains dans les délais à ce jour et absence programmée d'une juge des tutelles à Besançon.
- Revalorisation salariale attendue qui devrait faciliter le recrutement et stabiliser les équipes.
- Poursuite des travaux menés sur le projet territorial de santé mentale (PTSM) dans les différents bassins du Doubs.
- Actualisation de la convention signée avec la CPAM du Doubs, notamment dans le but de prendre en compte la nouvelle fonctionnalité «mon espace santé».
- Ouverture d'un nouveau cycle d'audits AFNOR avec un nouvel auditeur.

• Déploiement du plan d'actions issu du 3ème projet de service et de la seconde évaluation interne, qui s'élabore autour de 3 grands axes :

- Personnaliser la protection,
- Gérer les risques,
- Veiller à l'effectivité des droits des usagers.

• Il en découle pour l'année à venir les priorités suivantes :

- Réunir les groupes d'expression,
- Mener une enquête de satisfaction,
- Renforcer, formaliser et entretenir le réseau partenarial,
- Organiser un groupe de travail consacré à l'harmonisation des pratiques pour ce qui concerne la remise de l'excédent,
- Définir les futures modalités de contact avec les usagers,
- Parfaire la connaissance des publics suivis.

LES STAGES DE RESPONSABILITÉ PARENTALE (SRP)

Depuis 2017, l'Udaf du Doubs met en oeuvre, en lien avec les tribunaux judiciaires de Besançon, Montbéliard et Belfort et l'association France Victimes 25, des SRP ayant pour objet de rappeler à chaque stagiaire les obligations juridiques, économiques, sociales et morales qu'implique l'éducation d'un enfant.

En 2021, dans un contexte toujours peu favorable lié à la pandémie, 11 stages ont été organisés sur l'ensemble du département (5 à Besançon et 6 à Montbéliard). 80 personnes ont été convoquées, dont 20 domiciliées dans les quartiers prioritaires.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

- Les SRP sont organisés à Besançon et Montbéliard. Avant 2021, les deux secteurs ne fonctionnaient pas à l'identique concernant l'animation collective. Un travail d'harmonisation des pratiques sur l'ensemble du département a été mis en oeuvre. Depuis août 2021, deux psychologues interviennent sur les deux grandes thématiques de stage, en co-animation avec le travailleur social du dispositif.

- Suite à l'entrée en vigueur de la loi n°2019-222 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice portant notamment l'unification du régime des peines de stage (art. 131-5-1 du Code pénal), les tribunaux judiciaires de Montbéliard et Belfort nous ont sollicité afin de faire évoluer l'actuelle convention pour permettre aux magistrats le prononcé de SRP à titre de

peine principale ou complémentaire et à titre d'obligation d'une peine d'emprisonnement assorti d'un sursi probatoire. Ainsi, une nouvelle convention a été signée le 1er mars 2021.

- Des rencontres trimestrielles entre l'Udaf et l'Education Nationale ont été instaurées afin de mieux coordonner nos actions, notamment sur le délai de saisie et le temps «d'après stage». La création de cette dynamique partenariale a pour objectifs de faire le point sur les signalements au Parquet réalisés par la DSDEN, la participation des parents aux SRP et son impact sur la re-scolarisation des élèves.

- Les travailleurs sociaux du dispositif ont intégré un groupe de travail animé par la Maison de l'Adolescent de Besançon concernant l'action Paroles en tête, sur la thématique de l'absentéisme et du décrochage scolaire.

PERSPECTIVES 2022

- A compter du 1er janvier 2022, un temps de travail supplémentaire de 0,2 ETP est affecté au dispositif afin de répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses des tribunaux judiciaires et assurer la continuité de service.

- Tout comme les tribunaux judiciaires de Montbéliard et Belfort, celui de Besançon a sollicité l'Udaf du Doubs fin 2021 afin de faire évoluer notre partenariat. Ainsi, une nouvelle convention a été signée le 14 février 2022 par Mon-

sieur CARRÉ, Président de l'Udaf du Doubs et Monsieur MANTEAUX, Procureur de la République de Besançon. Les dossiers d'absentéisme scolaire sont désormais adressés directement par le Parquet à l'Udaf du Doubs et ne transitent plus par l'association France Victimes 25.

- Un travail est engagé à l'Udaf du Doubs sur la formalisation de documents de présentation de ce dispositif à destination des partenaires et financeurs

L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Depuis 2010, des MJPM assermentés rendent accessible l'exercice du mandat tutélaire qui est confié aux familles, à travers ce service de proximité entièrement gratuit.

Il s'adresse :

AUX FAMILLES

En amont de la mesure de protection pour leur apporter l'information nécessaire à la compréhension des différents types de mesures de protection.

AUX TUTEURS FAMILIAUX

Apporter un soutien technique par le biais d'entretiens individuels ou de réunions collectives sur des thèmes liés à l'exercice du mandat.

AUX PROFESSIONNELS ET PERSONNES BÉNÉVOLES

En lien avec les personnes protégées et à protéger.

L'ACTIVITÉ DU SERVICE

Répartition de l'activité selon les tribunaux judiciaires :

- 1123 contacts à Besançon.
- 328 contacts à Montbéliard.
- 168 contacts à Pontarlier.
- 23 autres contacts hors département.

22 informations collectives ont été organisées auprès des partenaires du champ médico-social et des tuteurs familiaux, dont 6 en visioconférence.

Nous pouvons noter une augmentation importante du nombre de contacts. C'est ainsi

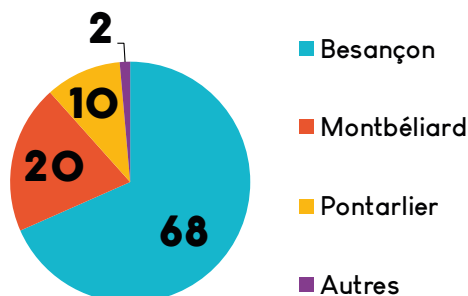
867 personnes, tous contacts confondus, qui ont fait appel au service.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

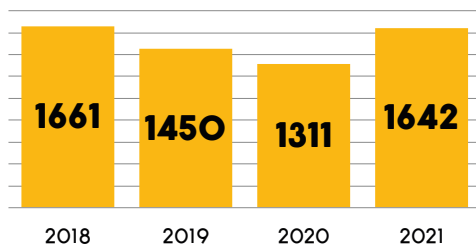
• Organisation de **14 temps d'échanges destinés aux tuteurs familiaux**, répartis sur les sites de Besançon, Montbéliard et Pontarlier, grâce à une enveloppe exceptionnelle de la DDCSPP25.

Ces temps d'échanges sont co-animés par un psychologue et un mandataire du ser-

CONTACTS PAR TRIBUNAL EN 2021 (EN%)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTACTS



vise ISTF. Ils permettent aux tuteurs familiaux, au-delà du cadre légal de la mesure de protection, d'aborder des points en lien avec leur vécu, leurs difficultés, sous un angle plus éthique, plus personnel.

Ainsi, ce sont **55 tuteurs familiaux** qui ont pu bénéficier de ces temps d'échanges.

- **Adaptation du service** de façon à assurer la continuité de l'activité, et la qualité du soutien apporté aux tuteurs familiaux et partenaires, malgré la crise sanitaire.

- **Organisation de webconférences** à destination des familles et des partenaires, permettant de les informer, tout en veillant à la sécurité des intervenants et des participants.

- **Réalisation d'une vidéo pédagogique**, en collaboration avec le Tribunal Judiciaire de Besançon, pour expliquer la façon dont se déroule une audition devant le Juge des tutelles, lors de l'ouverture d'une mesure

de protection. L'objectif étant de rassurer et de permettre aux familles de préparer au mieux la rencontre avec le magistrat.

- **Rencontre des 4 juges des tutelles** du département : les retours sont très positifs, et le service est considéré comme essentiel ; il permet en effet de privilégier la primauté familiale conformément à la loi.

- **Intervention à la radio**, sur France Bleu Besançon, dans l'émission «Les Experts», afin de répondre aux questions des auditeurs.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre les **temps d'échanges** destinés aux tuteurs familiaux, co-animés par un psychologue et un mandataire du service ISTF, dans la limite du budget exceptionnel alloué.
- Réfléchir à la création d'un «**cercle des tuteurs familiaux**» afin de leur permettre de se rencontrer, d'échanger et de se fédérer, à terme.
- Mettre en place une **liste de diffusion de tuteurs familiaux**, dans le respect du RGPD, aux fins de communication d'information et d'invitations, par le biais d'une boîte mail générique du service.
- Reprendre les **contacts avec les services ISTF des Udaf de la région**, et participer dès que possible aux groupes de travail organisés par l'Unaf, afin d'échanger sur les pratiques et les initiatives de chacun.
- Continuer d'informer, sensibiliser et mobiliser de **nouveaux partenaires** sur le dispositif ISTF.

Rendez-vous sur :
www.udaf25.fr
rubrique Tuteurs
Familiaux

LES POINTS CONSEILS BUDGET (PCB)



Depuis 2019, l'Udaf du Doubs a souhaité faire évoluer les dispositifs CDICC et SVP Familial afin d'intervenir plus largement auprès des personnes en difficulté dans la gestion de leur budget.

Il s'agit d'être davantage dans la prévention du surendettement tout en continuant d'accompagner les personnes dans le cadre d'une procédure de surendettement.

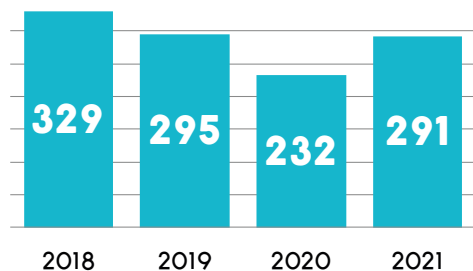
Ce travail a abouti en 2020 et 2021 à l'obtention de 3 labels Point Conseil Budget (PCB) sur le secteur du Grand Besançon, du Pays de Montbéliard et du Haut-Doubs/Doubs Central.

Les PCB font désormais intervenir :

- 12 bénévoles
- 2 travailleurs sociaux
- 1 salariée de la Banque de France en mécénat de compétence pour 2 ans
- 1 juriste conseil

L'ACTIVITÉ DU SERVICE

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FAMILLES

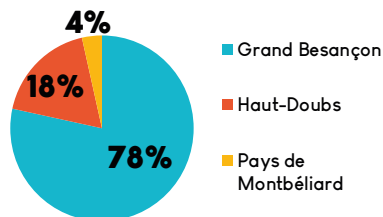


En 2021, l'équipe positionnée sur les PCB a assuré **409 rendez-vous** concernant 291 familles.

L'activité des bénévoles est moindre mais se compense avec l'intervention des salariés positionnés sur le dispositif.

Les rendez-vous en 2021 ont pu être majoritairement maintenus en présentiel.

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'INTERVENTION



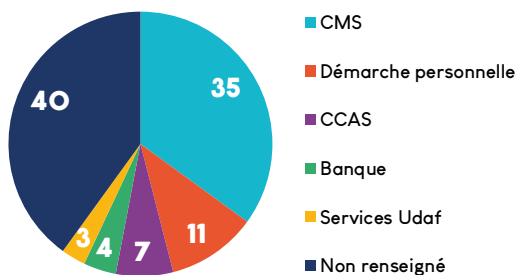
Le secteur d'intervention le plus développé est celui du Grand Besançon, de par l'équipe de bénévoles en place depuis plusieurs années. Notre présence sur le secteur du Pays de Montbéliard était encore limitée, mais devrait s'améliorer avec l'arrivée d'une 3ème salariée positionnée spécifiquement sur ce secteur depuis la fin d'année 2021.

Le nombre de dossiers de surendettement constitués a diminué par rapport à 2019. La Banque de France constate en effet depuis une dizaine d'année un recul du surendettement. Cette tendance s'est accentuée avec les aides exceptionnelles de l'Etat mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.

Il semble par ailleurs qu'il y ait eu une certaine indulgence de la part des huissiers et des établissements bancaires durant cette période particulière.

Monsieur GAULARD et Madame LEDOUX ont participé à 20 commissions de surendettement des particuliers à la Banque de France en 2021 (dont une plénière avec les juges).

QUI ENVOIE LA PERSONNE ? (EN%)



28 informations collectives ont été animées auprès de travailleurs sociaux mais également auprès du public cible (359 personnes touchées au total) sur les 3 secteurs.

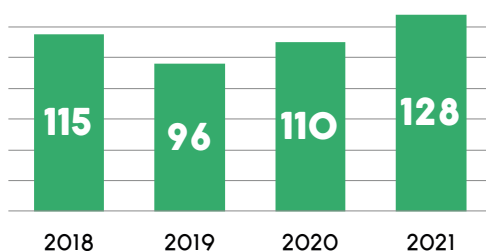
NOTRE JURISTE CONSEIL

Chaque mercredi matin, Madame BAY apporte aux familles des informations juridiques dans tous les domaines de leur vie quotidienne.

Le nombre de contacts repart à la hausse pour la 2ème année consécutive.

En revanche seules 2 consultations ont eu lieu à Morteau.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONSULTATIONS



FAITS MARQUANTS EN 2021

- L'Udaf du Doubs a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt de la DREETS pour solliciter la labellisation d'un 3ème Point Conseil Budget (PCB) sur le secteur du Haut-Doubs et Doubs Central que nous avons obtenu.
- Dans l'attente de l'outil de suivi proposé par l'Unaf, un outil a été développé spécifiquement pour l'Udaf du Doubs par notre prestataire qualité dans le but d'obtenir des statistiques très détaillées et imposées par le cahier des charges des labels. Malheureusement des difficultés de remplissage et de formulation des statistiques persistent et ne permettent pas à ce jour de répondre à l'ensemble des indicateurs.
- Nous avons participé à 3 groupes de travail sur la question des «frontaliers en difficultés».

LES PARTENAIRES

- Nous avons conventionné avec Action Logement et le Rectorat pour intervenir dans l'accompagnement des salariés en difficultés.
- L'Udaf du Doubs a également conventionné avec le CCAS de Besançon, la Maison des Seniors, la Maison de quartier Montrapon, l'association AGIR Solidarité FC et l'association Budget Conseil.
- Nous avons présenté les PCB auprès de 7 CMS, 2 CCAS, la Caisse Solidaire, le Secours Catholique de Besançon, le SLIME de Besançon, la Mission Locale, Pôle Emploi, l'AFTC ou encore l'AGORA. Une présentation a également été faite lors de nos rencontres avec les Maires des communes de plus de 5000 habitants.

PERSPECTIVES 2022



- L'Udaf du Doubs poursuit son travail de mise en place et de promotion des 3 labels.
- Mise en application d'ici la fin de l'année 2022 du nouvel outil de suivi soumis par l'Unaf.
- Renouvellement de notre représentation à la Commission de surendettement des particuliers à la Banque de France suite au départ de Madame LEDOUX en décembre 2021 et de Monsieur GAULARD en mars 2022. Madame RODRIGUES et Monsieur COTTINY assureront cette nouvelle fonction.
- Prévus le remplacement de Madame DUSSOUILLEZ qui terminera son mécénat de compétence sur le secteur Haut-Doubs et Doubs Central en novembre 2022. Nous travaillons également sur la constitution d'une nouvelle équipe de bénévoles sur ce secteur.
- Nous nous attendons à une augmentation du nombre de personnes à accompagner en 2022 de par la forte inflation qui progresse au fil des mois.



LE FONDS « SOLIDARITÉ ÉNERGIE »

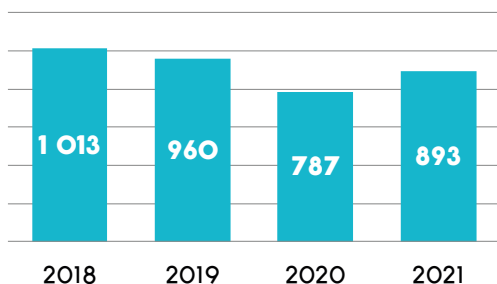
Par convention avec le Conseil Départemental, l'Udaf a assuré durant l'année 2021 son mandat de gestion des fonds «Solidarités énergie».

Les aides du FSL visent à lutter contre la précarité énergétique. Afin que l'effet levier

de l'aide financière soit réel, il faut qu'elle puisse améliorer de façon durable la situation de la personne bénéficiaire.

L'aide est non remboursable.

LES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES



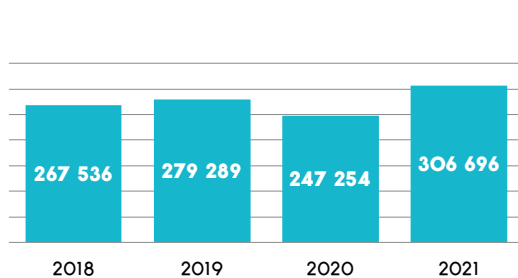
Les aides attribuées ont concerné :

Electricité (EDF)	122 588 €
Gaz (ENGIE)	75 621 €
Autres fournisseurs	48 155 €
Autres énergies (bois, fuel)	60 332 €

Nous observons depuis plusieurs années une diminution des demandes d'aide financière sur ce champ d'intervention.

Seulement, depuis 2021, on note une légère remontée des sollicitations.

LES MONTANTS GÉRÉS



La reprise observée pour les montants accordés est plus dynamique du fait du changement opéré sur le règlement intérieur des aides financières départementales.

En effet, ce règlement réhausse le plafond pour passer de 300 € maximum à 400 € maximum pour le chauffage individuel (qui représentait 88% des ménages demandeurs sur l'énergie en 2020).

LA CERTIFICATION ISO 9001

LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ



L'audit de certification, réalisé par l'auditeur AFNOR, Madame LA SPINA, les 8 et 9 décembre 2021, a précisé que le **Système Management de la qualité de l'Udaf du Doubs conserve son caractère opérationnel et sa conformité au référentiel.**

Une exigence forte du référentiel ISO 9001 version 2015 étant l'amélioration continue de notre organisation, celle-ci s'est traduite par les modalités d'optimisation identifiées grâce aux différents audits qualité internes.

Un audit croisé avec l'Udaf de la Haute-Marne a eu lieu les 8 et 15 novembre 2021. Cet audit interne a permis d'échanger sur les pratiques et d'identifier des pistes d'amélioration.

La politique Qualité définie par la gouvernance de l'Udaf sera reconduite pour l'année 2022 ; elle porte sur le **respect de la réglementation, la satisfaction des parties intéressées et l'amélioration continue.**

La Revue de Direction portant sur l'exercice 2021 s'est déroulée le 15 mars 2022 en

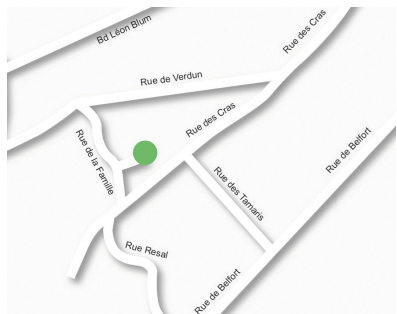
présence de tous les pilotes de processus et du Président, Monsieur Gérard CARRÉ, du Vice-Président, Monsieur Yves BARAULT et de Madame ROCHDI, administratrice de l'Udaf.

Cette revue a permis, d'une part, de **s'assurer que le système de management de la qualité demeure pertinent et adéquat** notamment en termes de gestion des risques et, d'autre part, de **prendre en compte toutes les opportunités d'amélioration.**

Le prochain audit de suivi de la certification par l'organisme AFNOR devrait se dérouler en décembre 2022.

LES ANTENNES

SIÈGE SOCIAL : Maison de la Famille - 12, rue de la Famille - 25000 BESANÇON
Tél. 03.81.80.21.74 | Courriel : udafdoubs@udaf25.fr



Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi,
De 9h à 11h45 et de 14h à 17h

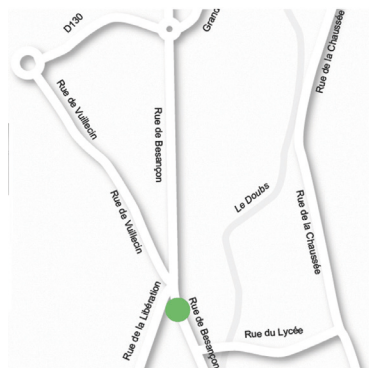
MONTBÉLIARD : Bâtiment Parc & Home Renaissance - 1^{er} étage - 4 rue André Boulloche - 25200 MONTBÉLIARD | Tél. 03.81.90.00.22



Au 1^{er} étage bâtiment Parc & Home Renaissance

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi,
De 9h à 11h45 et de 14h à 17h
(Fermé au public le jeudi matin)

PONTARLIER : 107 rue de Besançon - 25300 PONTARLIER
Tél. 03.81.46.62.98



Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi,
De 9h à 11h45 et de 14h à 17h
(Fermé au public le mercredi et vendredi après-midi)

NOS PRINCIPAUX FINANCEURS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL, DES SOLIDARITÉS ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDETSPP)



Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS (DREETS)



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES



CAF DU DOUBS



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU DOUBS



Direction Générale de la Concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)



Mutualité Sociale Agricole



Commissariat général à l'Égalité des territoires



Ville et Agglomération de Besançon



Fonds interministériel de prévention de la délinquance



Ville et Agglomération de Pontarlier



Le siège social

MAISON DE LA FAMILLE

12, rue de la Famille
25000 BESANÇON

Tél. : 03.81.80.21.74

Courriel : udafdoubs@udaf25.fr

Nos antennes

MONTBÉLIARD

Bâtiment Parc & Home Renaissance
4, rue André Boulloche
25200 MONTBÉLIARD

Tél. : 03.81.90.00.22

PONTARLIER

107, rue de Besançon
25300 PONTARLIER

Tél. : 03.81.46.62.98

Suivez toutes nos actualités sur notre site internet et sur les réseaux sociaux !



YouTube



**Udaf**
Doubs
UNIS POUR LES FAMILLES